

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION

Les conditions générales de prestation présentent les droits et obligations de Mme Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU, spécialisée dans la décoration et le design d'espace intérieur, SIRET 849 673 512 000 18, ci-après désigné par le terme « Nous » ou par sa dénomination d'une part, et toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier des services de Béatrice JEGOUSSE, ci-après désignée par le terme « Client » d'autre part.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Tout client reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis avec la mention « bon pour accord » et avoir la capacité de contracter avec Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

Toute signature du devis vaut acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions.

Tout ressortissant de la Communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme clause d'annulation du contrat. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions visent à définir les modalités dans lesquelles Nous accomplirons nos prestations suite à la demande expresse du Client. Les présentes conditions générales pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront annexées.

Article 2 - Site Internet et engagement contractuel

Le site internet www.laccouru.fr a pour objet principal de fournir des informations sur les prestations de services offertes par la société Béatrice JEGOUSSE et sa marque LACCOURU.

Nous faisons nos meilleurs efforts pour illustrer nos propositions afin de vous donner un aperçu réaliste des services proposés. Nous vous précisons toutefois, que les photos, images et représentations graphiques figurant sur notre site www.laccouru.fr ou sur nos documents commerciaux sont simplement illustratives de nos services et ne sont donc pas contractuelles.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis avec la mention « bon pour accord » et avoir la capacité de contracter avec Béatrice JEGOUSSE.

Toute signature du devis vaut acceptation des présentes conditions qui seront mis à disposition du Client avec le devis.

Article 3 - Nature des prestations, date et lieu de la prestation

Les prestations que Nous fournissons ont pour but de répondre à un besoin de conseils, d'accompagnement, de réalisation d'un projet de décoration et d'agencement d'intérieur. Nous assurons entre autres les prestations de coaching décoration, de conception d'un projet de décoration et d'agencement d'intérieur, de home Staging, de shopping et de suivi esthétique de chantier.

Cette liste n'est pas exhaustive et Nous Nous réservons le droit, d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service, si Nous le jugeons nécessaire, le Client sera informé de ces modifications si elles ont un impact sur lui.

Nous intervenons uniquement suite à une demande du Client. La date et le lieu d'exécution des prestations sont convenus au préalable d'un commun accord par téléphone entre Nous et le Client.

Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son Client, conformément au devis établi, en lui faisant part régulièrement de l'avancée de ses réalisations. Une fois le dossier remis au Client, celui-ci ne pourra opposer à Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU des arguments subjectifs (de goût) pour justifier le recommencement de ces livrables ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU, des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du Client.

Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU s'interdit d'exécuter des travaux qui ne relèverait pas de son activité de conseil en décoration (notamment percement de murs, poses de luminaire ou de matériaux, mission d'architecte). Dans cette hypothèse, Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU, sur demande du Client, pourra recommander deux ou trois prestataires extérieurs, le choix final revenant toujours au Client. L'intervention de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU consiste à mettre en relation un Client avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration et du bâtiment.

Article 4 Devis préalable

Pour toute intervention un devis écrit sera établi. Ce devis précisera les coordonnées du Client, le détail des prestations, le détail des produits nécessaires ainsi que le coût total de l'intervention exprimé hors taxes (Franchise de TVA - art. 293 B du CGI). La réalisation du devis est gratuite. Le devis aura une période de validité, d'un mois à compter de la réception par le client, durant lequel le Client pourra choisir de ne pas contracter ou de contracter.

Nos chèques cadeaux ont une durée de validité de 6 mois à compter de leur remise.

Article 5 Acceptation du devis

Au jour de la signature du devis par le Client en deux exemplaires, celui-ci fera office de commande. Chacune des deux parties conservera un exemplaire faisant foi de ses engagements. Ce devis fixera le lieu, la date, les modalités, la durée et le prix de la prestation à réaliser. Il listera le matériel nécessaire à l'exécution de la prestation.

En règle générale, un acompte de 40% sera demandé avant toute exécution du projet. Le solde des 60% sera réclamé à réception du projet. Dans le cas de prestations commandées à distance, la vente ne sera conclue qu'à compter de la confirmation de la commande, la réception d'un paiement par chèque ou la validation du paiement par l'organisme bancaire concerné sous réserve de la validation par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU, des éléments fournis par le Client, à savoir : qualité des photos des plans et photos des pièces à décorer et questionnaire dûment rempli.

Il appartient à Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU, de valider les éléments fournis par le Client et de demander, le cas échéant, les informations complémentaires nécessaires à la réalisation de la prestation. Dans l'hypothèse où les informations complémentaires ne seraient pas fournies par le Client et dans l'hypothèse d'une impossibilité de réaliser la prestation demandée, les sommes versées par le Client lui seront restituées dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU de l'impossibilité de réaliser la prestation.

Cette validation se fait par l'envoi d'un mail récapitulatif de la commande mentionnant le délai indicatif d'exécution de la prestation et l'indication qu'aucun droit de rétractation ne pourra être exercé postérieurement à cet envoi. Dans le cadre d'une prestation comprenant un suivi des réalisations déco, à l'issue de chaque prestation de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU, un bon de réception devra être signé en deux exemplaires par les deux parties.

Processus de la commande « projets à distance » : Le processus de commande est conforme à la loi 2004-575 dite loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN). En particulier, tout internaute souhaitant valider sa commande devra s'identifier en remplissant le questionnaire adéquat fourni par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU. Cette identification se fait dans le strict respect de la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, comme indiqué dans la rubrique « mentions légales ». Après avoir validé le contenu de sa commande, le Client la confirmera définitivement. A cette fin, il devra effectuer son paiement par virement bancaire ou envoyer un chèque libellé à l'ordre de :

EI LACCOURU – Béatrice JEGOUSSE / 8, Rue de l'ECU 61260 CETON

Article 6 Tarifs applicables

Les tarifs applicables aux différentes prestations seront portés à la connaissance du Client avant toute intervention via un devis préalablement rempli et signé. Les tarifs indiqués sur le site www.laccouru.fr et sur nos documents commerciaux sont « A partir de ». Ces prix ne sont pas contractuels et sont susceptibles de modifications sans préavis.

Les prix s'entendent nets, sur la base des tarifs en vigueur.

Nos déplacements dans un rayon de 25 km autour du 8, Rue de l'ECU 61260-CETON sont inclus dans le prix total du devis. Au-delà, un forfait déplacement supplémentaire sera appliqué à 0,50€ du kilomètre et éventuellement d'hébergement seront facturés en sus, étant précisé que les justificatifs pourront être remis sur demande du Client.

Article 7 Paiements

En contrepartie de la réalisation des prestations ayant pour objet la mission définie sur le devis annexé au présent contrat, le client versera au prestataire la somme indiquée sur le devis signé et accepté par le client.

Toute demande par le client d'une prestation supplémentaire, non comprise dans le devis initial annexé, fera l'objet d'un devis complémentaire.

Une facture sera automatiquement adressée au Client lors de la confirmation de la commande. Celle-ci sera envoyée à l'adresse mail indiquée par le Client lors de sa commande, sauf indication contraire de sa part. Pour les commandes « projets à distance E-book Déco et E- Home Staging » et « chèques cadeaux », la facture sera émise après réception du paiement.

Le paiement des commandes à distance devra être réglé dans sa totalité, en une seule fois. Lorsque Béatrice JEGOUSSE se déplace pour une visite chez le Client, le montant de cette prestation est intégralement dû le jour du déplacement au domicile du Client. Aucune réserve ne pourra être émise pour le paiement des prestations conformément à l'Article 2 des présentes conditions.

Article 8 Conditions de règlement

Les règlements se feront soit par virement, soit par chèque postal ou bancaire à l'ordre de « Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU ».

Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU, se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison, notamment d'inexécution par le Client de ses obligations - notamment en cas de non-paiement (voir l'Article 9 des présentes conditions). Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU se réserve également le droit de refuser d'effectuer une livraison et d'honorer une commande émanant d'un

consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige serait en cours.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 15,00% (par an) du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'acheteur. Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif(s), lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 9 Exécution de la prestation

Le prestataire s'engage à mener à bien la tâche précisée sur le devis, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière.

Le prestataire s'engage à remettre les documents concernant la réalisation de la prestation.

Article 10 Livraison

Lorsque nos prestations incluent la préconisation de matériel ou l'achat de mobilier livré par des tiers, les éventuels retards dans les délais de ces livraisons ne pourront en aucun cas être imputés à Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et sa responsabilité ne pourra donc pas être engagée à ce titre. Concernant le suivi des réalisations déco, un échéancier sera communiqué au Client avec une date de réception des réalisations convenu à l'avance avec les prestataires extérieurs. Tout retard du prestataire extérieur ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

Les chèques cadeaux LACCOURU sont transmis selon la demande du Client, soit par voie informatique, soit par voie postale dans un délai de cinq jours ouvrés. Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU se dégage de toute responsabilité en cas de saturation ou dysfonctionnement du compte email donné par le Client, ainsi que des retards pouvant intervenir et qui incomberaient à La Poste ou au transporteur. En effet, Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU ne saurait être tenue pour responsable de retards de livraison en raison d'erreurs ou de perturbations imputables aux transporteurs (grèves totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transports et/ou communication).

Concernant les services à distance « E-Book Déco » et « E-Home Staging », la commande sera effectuée au plus tard dans un délai de vingt-et-un jours ouvrés à compter du jour suivant celui où Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU reçoit le paiement.

Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les prestations dans le délai ci-dessus précisé ; ce délai est donné à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à l'allocation de dommage et intérêts.

Article 11 Engagement du client

Le client s'engage à mettre à disposition du prestataire tous les moyens nécessaires pour la réalisation des prestations définies : accès aux lieux et objets sujets à la réalisation des prestations, prise de vues des pièces et objets pour l'étude du projet par le prestataire, ainsi que la mise à disposition de ces lieux et objets aux horaires et calendrier convenus entre les parties.

Le client s'engage à effectuer les modifications nécessaires à la bonne exécution de la prestation, demandées par Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU.

Article 12 Annulation, rétractation

Tout report de rendez-vous, de l'une ou l'autre partie, doit intervenir au plus tard 48h avant l'intervention. Les deux parties conviendront d'un commun accord d'une autre date. En cas d'annulation en cours de prestation de la part du client, l'acompte versé sera acquis à titre de dommages et intérêts.

En vertu de l'article L121-20 du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 14 jours dès la signature du devis (prise de commande). Pour se faire, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : 8 Rue de l'Ecu – 61260 CETON.

Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s'applique qu'aux consommateurs.

Cependant le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Dans le cas d'une rétractation intervenant en dehors de ce délai, le Client perdra le prix du devis et les acomptes versés. En cas de résiliation à l'initiative du Prestataire, seul le travail effectué antérieurement à la date de résiliation, et matérialisé par les documents présentés et/ou livrés au Client seront facturés. Si le montant de cette facturation est supérieur au montant des acomptes versés par le Client, celui-ci sera redevable du reliquat, et devra s'en acquitter sous 10 jours à réception de la facture (en cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément à l'article 3). Dans le cas contraire le Prestataire s'engage à rembourser le Client du montant trop-perçu, dans les mêmes délais. Dans la mesure où le Client aura été livré et facturé à hauteur de la quantité de services et livrables fournis par le Prestataire, il ne peut en aucun cas prétendre à une quelconque indemnisation pour préjudice causé par la résiliation du contrat.

Article 13 Propriété intellectuelle et Confidentialité

Tous les droits de propriété intellectuelle, ainsi que le savoir-faire incorporé dans les documents transmis lors d'une prestation demeurent la propriété exclusive de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU. Tous les documents fournis sont destinés à l'usage personnel du client, le client s'interdisant toute reproduction, vente partielle ou totale de ces documents. Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangés dans le cadre de la prestation, et ce pendant toute la durée du contrat et même après son échéance.

La structure générale, ainsi que tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tout autre contenu diffusés sur le site Internet www.laccouru.fr – Béatrice JEGOUSSE ou sur tout autre support font l'objet d'une protection au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour le monde entier et sont la propriété de Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU ou ont fait l'objet d'une autorisation de publication et de diffusion. En conséquence, et conformément au Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation pour un usage privatif est autorisée, sous réserve de dispositions légales ou réglementaires applicables plus restrictives.

Toute reproduction totale ou partielle de ce site ou d'un de ses éléments sans autorisation expresse et préalable de Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU est interdite. Toute représentation, altération, modification ou reproduction de ce site, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, sanctionnée par les tribunaux français compétents.

Le Client s'interdit de lancer une quelconque prestation pour son compte ou pour le compte d'une autre marque ou d'un produit pouvant concurrencer directement ou indirectement l'activité de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

L'utilisateur qui désire placer, pour un usage personnel ou commercial, sur son site un lien simple renvoyant directement à la page d'accueil du site www.laccouru.fr – Béatrice JEGOUSSE, doit obligatoirement en demander l'autorisation. Il ne s'agira pas d'une convention implicite d'affiliation. En revanche, tout lien hypertexte renvoyant au site www.laccouru.fr – Béatrice JEGOUSSE et utilisant la technique du framing ou du in-line linking est formellement interdit. Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires.

Conformément à la loi Informatique et Libertés N° 7 8-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, il est rappelé que les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à l'usage interne de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

Ces données nominatives pourront néanmoins être communiquées aux partenaires contractuels de la marque. Ils pourront également être transmis à toute autorité compétente pour le règlement de litiges entre Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et l'un de ses Clients. Les registres informatisés, conservés sur les serveurs de Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU ainsi que sur les serveurs de ses établissements bancaires seront considérés comme les preuves des communications, commandes et paiements, intervenues entre Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et ses Clients.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition concernant ses données personnelles. Il peut en faire la demande par mail ou par courrier :

contact@laccouru.fr

ou

EI LACCOURU / Béatrice JEGOUSSE 8, Rue de l'Ecu 61260 CETON

Nuance d'intérieur est une marque déposée auprès de l'INPI (institut national de propriété industrielle) sous le n° National : 13 4 043 108.

Article 14 Responsabilité

Les prestations que Nous réalisons ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat. Il est convenu que notre responsabilité, peut être engagée uniquement pour les dommages directs et prévisibles résultant d'une commande. Est exclue l'indemnisation des dommages indirects subis par le Client. Nous ne serons en aucun cas responsables des dommages causés par une éventuelle inexécution par le Client de ses obligations. Lorsque Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU intervient sur la coordination des réalisations, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité. Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle. Lorsqu'il y a une mise en relation d'un Client avec un prestataire extérieur, le Client conserve le libre choix de l'entreprise à qui il souhaite confier ses travaux et Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU n'interfère d'aucune manière que ce soit dans la relation contractuelle, étant précisé que l'entreprise tierce n'agit pas comme sous-traitant de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU. Ainsi, le devis concernant les travaux sera directement émis par l'entreprise tierce et aucun paiement ne transitera par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU peut être mandatée par son Client, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, pour le seconder dans le suivi des réalisations de décoration auprès des différents prestataires. En aucun cas, Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU n'agit comme architecte.

Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale etc...). En cas de litige, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. Béatrice JEGOUSSE – LACCOURU recommande à ses clients de souscrire une assurance dommage ouvrage (DO) avant le démarrage d'un chantier, conformément à la loi du 04 janvier 1978.

Béatrice JEGOUSSE n'encourt aucune responsabilité :

- quant aux informations, documents et photos, transmis par le Client, dont le contenu reste sous sa responsabilité pleine et entière. Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU s'appuie exclusivement sur des informations communiquées par le Client pour effectuer les prestations commandées et ne saurait en conséquence être responsable d'informations erronées transmises.

- quant à la réalisation et la mise en œuvre par le Client, des préconisations de décoration et d'aménagement fournies par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU,
- pour tous les dommages de quelque nature que ce soit, qui pourraient résulter de l'exécution des propositions de décoration et d'aménagement préconisées par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et réalisées directement ou indirectement par le Client.

Lorsque Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU fournit des plans au Client, ces plans n'ont pas vocation à être directement destinés à la réalisation ou à l'exécution des travaux. Ils sont donc transmis à titre indicatif. Le Client doit s'assurer que le prestataire extérieur reprendra le plan et validera les côtes définitives avant l'exécution des travaux.

L'ensemble des pièces écrites et graphiques transmises par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU ne pourront se substituer en aucun cas aux plans d'exécution techniques (les implantations réseaux divers, plomberie, électricité, fluides divers, etc.) ou tout autre forme de conception nécessaire à la réalisation des travaux préalables aux travaux de décoration intérieure.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU ne saurait être engagée dans l'hypothèse où le prestataire extérieur Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU ou celle de l'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

Dans de telles circonstances, Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU prévient le Client, par écrit, dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et le Client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat conclu par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et le Client pourrait être résilié par la partie la plus diligente sans qu'aucune des parties puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Article 16 Référencement

Le Client accepte que Béatrice JEGOUSSE puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre de la présente prestation.

Le client ne s'opposera d'aucune façon au partage des travaux sur lesquelles figurent des photos du lieu de la prestation.

Article 17 : Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes conditions serait nulle et non avenue notamment en raison d'un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des conditions générales de vente.

Article 18 Litige et Tribunal compétent

Le contrat conclu entre Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et le Client est régi par le droit français et tout litige entre les parties relève de la compétence des tribunaux du siège de l'entreprise Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services proposés par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et sont soumises à

se serait appuyé exclusivement sur les plans établis par Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU sans avoir pris la précaution de reprendre les côtes et d'effectuer ses propres plans.

Par ailleurs, Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU ne garantit en aucun cas que les couleurs à l'écran ou imprimées correspondent exactement aux produits en vente. Ainsi, le Client est tenu d'effectuer les vérifications nécessaires concernant la teinte en se déplaçant physiquement en magasin et/ou en achetant des échantillons A4. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU ne saurait être engagée dans l'hypothèse où la teinte retenue ne correspondrait pas exactement au résultat après impression ou visualisation écran.

Article 15 Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU.

Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté de Béatrice JEGOUSSE - LACCOURU et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des produits.

la loi française. En cas de litige, les parties privilégieront le traitement à l'amiable. A défaut de règlement amiable, les tribunaux compétents seront saisis.

Les présentes conditions de vente ont été réalisées le 8 Juin 2020 à Ceton.